

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement/permis unique

Concerner la demande de CDC SRL – Rue du Laid Pas 42 à 6540 LOBBES (Div.1 Section B n°1053 E)

en vue d'obtenir **un permis unique pour la régularisation de 13 enclos et un élevage canin professionnel comportant : Deux Grands Bouviers Suisse, Cinq Bouviers d'Entlebuch, Trois Bergers Blanc Suisse et Deux Shih-Tzu à la rue du Laid Pas, 42 à 6540 Lobbes (Div.1 Section B n°1053 E).**

Le dossier complet peut être consulté auprès de l'Administration communale.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Le 06 octobre 2025	Le 11 octobre 2025	Administration Communale rue du Pont n° 1 6540 LOBBES Le 27 octobre 2025 à 11 h	Administration Communale rue du Pont n° 1 6540 LOBBES 071/59.77.79

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, *chaque jour ouvrable sur rendez-vous uniquement (pris au minimum 24h à l'avance - 071/59.77.79 - mail : environnement@lobbes.be)* à l'Administration Communale – Service Environnement – rue de la Station, n°2 à 6540 Lobbes (ancien bâtiment de la gare).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale – Service Environnement – rue du Pont n° 1 à 6540 Lobbes, dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques auprès du demandeur, du Fonctionnaire technique (rue de l'Ecluse n°22 à 6000 Charleroi – 071/654.776) ou du Fonctionnaire délégué (même adresse – 071/654.937).

A Lobbes, le 02 octobre 2025

Par le Collège

La Directrice Générale f.f.,



Tanya SIDIRAS



Le Bourgmestre,



Steven ROYEZ